

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : Un an 10 fr.; France et Etranger : 12 frs

Une grave imprudence

Que va faire le Comité des colonies scolaires de vacances ?

Dans son numéro de samedi 2 courant notre excellent confrère le « Journal de Tunis » publiait l'information suivante de Tabarka dans sa chronique régionale :

Comme conséquence évidente du manque d'entretien de la ville, la situation sanitaire est en ce moment des plus mauvaises et rares sont les personnes qui ne sont pas plus ou moins atteintes de paludisme.

La place du marché et les terrains vagues offrent le spectacle attristant de pauvres hères gisant là, abattus par la fièvre et que leur moyens ne permettent pas de recevoir le moindre soin, car il faut bien le dire, l'assistance médicale n'existe pas à Tabarka.

Nous reviendrons le cas échéant sur cette question qui ne manque pas de soulever de sévères mais justes critiques de la part de la population et même des quelques personnes de passage ici, à l'encontre des autorités locales.

Si le tableau du correspondant de notre confrère n'est pas brossé au noir nous nous demandons si l'on n'a pas commis une grave imprudence en envoyant les enfants séjourner dans un pays où la malaria serait à l'état endémique.

Nous appelons tout particulièrement l'attention du Comité des colonies scolaires de vacances et lui demandons instamment d'envoyer d'urgence sur place un docteur qui aura pour mission de s'assurer si la colonie peut être maintenue sans danger ou si elle doit être dirigée sur un autre point, Aïn Draham ou tout autre lieu moins pernicieux que Tabarka par la faute de son personnel communal et des autorités administratives.

L'an dernier, nous avons été priés de nous rendre à Tabarka où l'on se proposait de nous montrer l'incurie de l'administration dans toute sa beauté, malheureusement nous n'avons pu accomplir ce petit déplacement qui ne demande cependant qu'une absence de 24 heures.

Nous le regrettons aujourd'hui après l'affirmation du « Journal de Tunis » sur l'état sanitaire de cette localité.

Si les familles confient leurs enfants au Comité des colonies scolaires de vacances c'est pour leur éviter les chaleurs déprimantes de la ville ou du bled pendant la dure saison d'été et non pour les envoyer attraper les fièvres paludéennes si difficiles à guérir, dans des séjours malsains ou laissant à désirer dont ils auront par la suite toutes les peines du monde à se débarrasser.

La responsabilité du Comité serait fortement engagée s'il ne prenait d'urgence le soin de faire vérifier les assertions du correspondant de notre confrère.

Au surplus, on nous disait un jour, c'était, croyons-nous, le brave Garnier, qu'il ne s'expliquait pas l'indifférence des pouvoirs publics pour une localité si merveilleusement dotée, refuge sûr pour les navires avec quelques travaux et

qui devrait appeler toute la sollicitude du gouvernement.

Et nous croyons bien qu'il nous parla aussi de marais à assécher, de malaria, de rues aux pavés pointus ressemblant fort à ceux de certaines bourgades d'Italie dont Tabarka serait une reproduction en mal ses premiers habitants étant arrivés en droite ligne de Gènes ou de Naples pour se livrer à la pêche aux coraux qui abondaient dans les parages tout comme à La Calle.

Construite au petit bonheur, il n'est pas étonnant qu'elle offre encore aujourd'hui l'aspect minable des premiers jours de sa création.

Il faut espérer que des éléments nouveaux comprendront mieux son intérêt et chercheront à la rendre habitable, et sans aucune crainte de partir avec la fièvre chevillée au corps.

N.B. Le dernier numéro contenait encore de nombreuses coquilles mais la plus grossière était celle de nous faire dire « le Courrier de Paris » pour la « Tribune de Paris » le rude et vaillant journal de Georges Grilhié dans l'article relatif au « Scandale du Casino de Luchon ».

Nous prions notre confrère d'excuser ces japsus calami imputable à un typo distrait, comme toujours.

BULLETIN

L'évolution de la femme musulmane

Dans notre dernier numéro, nous avons reproduit, sans en indiquer la provenance, un rapport fort intéressant, sur l'instruction de la jeune fille indigène, présenté au congrès départemental de la Ligue des droits de l'Homme, qui vient de se tenir, à Alger, par M. Ahmis, président de la section des Beni Yenni en Kabylie.

C'est dans « Le Takkadoun » d'Alger, l'excellent journal de notre ami, M. le docteur Ben Tami, conseiller général de Blidah, que nous avions trouvé ce rapport qui nous a paru de nature à intéresser nos lecteurs qui suivent d'un œil attentif l'évolution du monde musulman.

Ce mouvement est très accentué en Tunisie depuis la guerre.

La femme indigène a compris qu'elle ne pouvait plus rester cloîtrée entre quatre murs à bailler aux moineaux alors que ses sœurs des autres religions, même les juives, cherchent à se rendre utiles à la maison en contribuant par leur travail à l'existence commune de la famille, devenue si difficile aujourd'hui par l'apreté au gain des mercantils et les indigènes ne le cèdent en rien à leurs congénères des autres religions.

Quant aux écoles de filles musulmanes, nous en possédons quelques-unes à Tunis et le protectorat, quand les ressources du budget le permettront, en dotera certainement les villes de l'intérieur et plus tard les villages.

Néanmoins, dans certaines localités les parents n'hésitent pas à envoyer leurs filles aux écoles de filles de l'étranger où elles font très bon ménage avec leurs petites camarades des autres confessions.

Il serait à désirer que les caïds, cheïks et autres s'emploient à pousser les parents dans cette voie car comme l'a dit M. Ahmis, c'est par l'instruction que la femme indigène comprendra mieux son rôle dans la famille et dans la société.

Pour cela, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur ce qui se passe en Turquie où le mouvement est donné depuis longtemps et rien ne peut plus l'arrêter, il fera tâche d'huile et qu'on le veuille ou non s'étendra dans tous les pays d'Islam.

La femme de Kemal, président de la république turque, n'aura pas peu contribué à cette transformation heureuse pour le plus grand bien de la famille musulmane.

Les Rothschild

Histoire d'une famille régnante

Nous commencerons dans notre prochain numéro l'histoire de la famille Rothschild dont Jacques Bahar fut peut-être la victoire, si l'on en croit Urbain Gobier.

Une partie sera empruntée à notre confrère « l'Argent » de Paris s'il n'y voit aucun inconvénient et l'autre à des notes de Jacques Bahar écrites pendant ses séjours à Rothsneuf ou dans le Morvan.

Echos et Nouvelles

Le départ du résident général Mme Lucien Saint et le résident général se sont embarqués samedi dernier sur le « Gouverneur Général Grévy » pour Marseille.

Les personnes venues les saluer, ainsi que celles qui accompagnaient des partants, ont fort remarqué que les soins attentifs dont M^{me} Lucien Saint a été l'objet n'avaient laissé nulle trace chez la malade pour qui toute la Tunisie a fait des vœux pour son rétablissement car elle a su gagner les cœurs de la population de Tabarka à Zarzis et jusqu'aux villes ou bourgs les plus reculés de la Tunisie.

Nous sommes heureux d'enregistrer ce retour à la santé et la prions d'agréer nos vœux de bon séjour en France pendant les deux ou trois mois de vacances.

M. Barbarat reste à son poste

On s'est trop pressé d'annoncer la mise à la retraite de l'honorable M. Barbarat qui du reste ne l'a pas sollicitée.

Notre directeur général des P.T.T est inspecteur général et comme tel ayant trois enfants ne sera atteint par la limite d'âge, comme les ambassadeurs et les inspecteurs généraux des Ponts et Chaussées qu'à soixante dix ans, il a donc encore cinq ans à accomplir pour avoir droit à jouir d'un repos bien gagné, style consacré.

Par contre, l'honorable M. Dalmolino qui lui est directeur départemental au titre métropolitain, a droit à la retraite depuis deux ans et va la prendre vraisemblablement à la fin de l'année, M. Dupont sera donc son successeur.

Quant à la direction générale, elle subsistera jusqu'au départ du titulaire, et ce n'est pas demain comme on voit.

Ceux qui escomptaient le départ de M. Barbarat en seront pour leurs frais.

M. Emile Morinaud

Par arrêté en date du 25 juillet, M. le Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine Marchande le nomme membre de la commission supérieure instituée par les articles 18 et 19 de la loi du 19 avril 1907 sur la sécurité et l'hygiène à bord des navires de commerce, M. Morinaud, vice-président de la commission.

Nos félicitations.

Le port de Bône

Le trafic du port de Bône s'est élevé pendant l'année 1923 à 3013 navires dont 1508 à l'entrée et 1505 à la sortie jaugeant ensemble 2.254.819 tonneaux 1.200.000 tonnes de marchandises ont été débarquées et embarquées, ces chiffres sont fournis par le service des Ponts et Chaussées.

Ce sont les plus élevés qui aient été atteints depuis sa création, avant la guerre le maximum avait atteint 700.000 tonnes.

Dans ce trafic de 1.200.000 tonnes les marchandises importées n'ont été que pour 180.000 tonnes et à l'exportation les phosphates du Kouif figurent pour 164.000 tonnes et le fer pour 105.000 tonnes.

L'année 1924 sera encore plus avancée.

Que sera-ce quand le Bou Kadra viendra apporter ses 300 à 400.000 tonnes et le Kouif 3 à 400.000 tonnes de plus. Et comment arrivera-t-on à transporter ce tonnage avec une voie aussi defectueuse que celle qui les dessert ?

Aux départs

Mme Lucien Saint et M. le résident général ; notre ami, M. Basilio Couitéas dont la solution du litige de Tabia El Oubira ne serait pas encore résolue malgré l'arrêt du Conseil d'Etat qui condamne le gouvernement Tunisien ; M. le directeur Nicolle, directeur de l'Institut Pasteur ; Me Tibi, avocat ; M. le celti Ezzouari, des Zliss ; Mme et M. Faugère, chef adjoint du cabinet du résident général.

Mme et M. Labadie, Directeur des Domaines et de la Colonisation, Mme Miles et M. Daninos, Avocat-défenseur à Soussa, délégué au Grand Conseil.

Et enfin le groupe d'anciens élèves de l'école Coloniale Indigène de Smindja autrefois à El Antsarine.

Nos Directeurs généraux

Nos directeurs généraux n'ont pas attendu le départ du résident général pour fuir la Tunisie.

C'est M. Dolliveux, qui a levé l'ancre le premier le 20 juin dernier, mais les petits bruits qui courent au pas gymnastique disent que s'il est parti aussi vite c'est à cause de la suppression prochaine de la direction générale et son remplacement par une inspection académique, ou un vice-rectorat, nous ne savons au juste et de changement de situation ne lui souriait qu'à moitié ; il serait allé demander sa réintégration en France. Et d'un M. Barbarat, des P.T.T. est le second partant, mais lui s'en est allé assister à un congrès Stockholm, départ de service.

Les autres, M^{rs} Crancier, Ponsot, Lescure et Mourgnot pensaient que le résident général s'embarquerait le 26 mais la maladie de Mme Lucien Saint, que tout le monde a déploré et fait des vœux sincères de guérison, et l'absence de M. Herriot, toujours à Londres ont fait ajourner le départ du résident général qui n'a pas eu le temps de se rendre à leurs postes.

Cependant, au Maroc, pendant que le maréchal était à Rabat, tout le monde était là si l'on s'en réfère au compte-rendu de la cérémonie d'inauguration du monument élevé à Casablanca aux morts de la grande guerre.

Ce qui prouve bien que l'administration militaire et civile ne se ressemblent pas ou plutôt que l'administration du Maréchal Lyautey ne ressemble pas à l'administration civile ; elle marche militairement, c'est le cas ou jamais de le dire et ce n'est peut être pas mauvais en ce moment avec les idées qui se font jour chez certains éléments qui ont besoin d'être mis au pas.

Pour les touristes

Notre confrère, M. Maurice Périollat, directeur de la « Dépêche Sfaxienne », vient de faire éditer un opuscule, fort bien illustré sur la région du Sfax.

Ce intéressant ouvrage fait le plus grand honneur à son auteur que nous félicitons de son heureuse initiative.

Le doyen de la presse Tunisienne

Ce n'est point notre rédacteur en chef comme la Tunisie Française l'a dit qui est le doyen des journalistes de Tunisie en tant que profession mais notre excellent confrère et ami, M. Pierre Omessa, qui, malgré ses occupations multiples et diverses, est toujours des nôtres.

Comme âge, la palme revient à notre bon confrère M. Henri Tridon qui est toujours un peu là sur la brèche et même avec vigueur une campagne bien française qui porte souvent ses fruits.

L'Ouenza

Notre excellent confrère parisien « l'Argent » ayant payé des centaines de millions de tonnes de minerais de fer de l'Ouenza nous avons cru devoir lui adresser la lettre suivante, qu'il a bien voulu reproduire dans son numéro du 25 juillet dernier :

La Petite Tunisie Socialiste

Tunis, le 12 juillet 1924

Monsieur et cher confrère

Voulez-vous me permettre de rectifier une erreur qui s'est glissée dans votre article du 6 juin sur l'Ouenza ?

On ne compte pas par centaines de millions de tonnes les minerais de fer de l'Ouenza puisque les travaux entrepris ont permis de ne les évaluer qu'à vingt millions de tonnes... lisez le rapport de la société elle-même qui vous convaincra de mes affirmations.

Il se peut que les travaux entrepris par suite permettent d'espérer un tonnage supérieur à celui primitivement reconnu mais il n'atteindra certainement jamais cent millions, tout au plus trente ou quarante millions.

Et pour ce tonnage le capital social de dix-huit millions vient d'être porté à trente-six... en attendant une nouvelle augmentation.

Veuillez agréer, Monsieur et cher confrère, l'assurance de mes sentiments confraternels avec l'assurance du plaisir que j'éprouve à lire votre intéressant journal.

Emile LACROIX

Dans la Presse

Nous avons été peinés d'apprendre que notre excellent confrère M. de la Porte rédacteur en chef de la « Tunisie Française » avait dû entrer à l'hôpital atteint de fièvre typhoïde.

Nous sommes heureux d'apprendre qu'un mieux très sensible s'était produit et qu'il a pu rentrer chez lui où il achèvera sa guérison.

Nous lui adressons nos meilleurs vœux de complet rétablissement.

Un peu de liberté au Maroc

Une laconique dépêche annonçait vendredi dernier que l'état de siège était levé dans la région civile du Maroc.

Cette nouvelle ne disait probablement rien au lecteur du journal ; elle est cependant importante.

Depuis douze ans, le Maroc subissait dans toute son étendue une censure impitoyable dont nos confrères de là bas réclamaient en vain la suppression.

Il est de fait qu'elle ne s'expliquait plus depuis la fin de la guerre et la cessation des hostilités dans les territoires désignés sous le nom de « région civile » administrés par des contrôleurs civils.

Elle est maintenue dans tous ceux placés sous l'autorité militaire Meknès-Fez-Taza-Ouezzan-Agadir et croyons-nous Marrakech ou notre confrère le « Sud Marocain » est plus particulièrement visé, non qu'il soit subversif mais parce qu'il dit des vérités et l'on sait que les dirigeants préfèrent les plats fades aux vérités.

Saluons pour le Maroc un commencement de liberté et faisons des vœux pour que nos confrères l'inaugurent par une ère de paix et de concorde et cessent de s'entredéchirer à belles dents pour l'amusement de la galerie mais pas pour la dignité de la presse.

Si nos confrères ont des sujets de discord qu'ils les discutent en « famille » en créant un syndicat, une association, une réunion tout ce qu'ils voudront, où les griefs seront exposés de part et d'autre et tranchés par le bureau.

Nous aussi nous avons connu ces temps tristes qui ont cessé le jour où le Syndicat de la Presse fut créé sous la présidence de Pierre Omessa en 1905.

Et depuis lors, les polémiques ont pris une tournure de bon aloi qui a rehaussé les journalistes dans l'esprit public.

Il en sera de même au Maroc avec une association professionnelle ou un syndicat des journalistes s'étendant à tous ceux qui vivent du journalisme.

C'est la grâce que nous leur souhaitons.

Demandez partout

l'anisette Gras

AGENT DEPOSITAIRE J. CURTELIN Fils
19 rue du Maroc, Tunis. Tél. 0.95

Un accident évité
 en gare de St. Germain
 Une dame qui l'a échappé belle et doit une fière chandelle au facteur intermarital Capus, c'est Mme Avrillon, propriétaire à St. Germain.
 En voulant descendre du train encore en marche qui la ramenait de Tunis elle allait passer sous les roues du wagon mais par bonheur le facteur Capus se trouvait justement là, il se précipita à son secours et la retint jusqu'à l'arrêt complet du train.
 La facteur Capus n'en est pas à un sauvetage près, l'année dernière il se devoua dans les mêmes conditions à Maxula Radès... et il n'a pas encore de médaille de sauvetage !
 Peut être que cette fois-ci l'obtiendra-t-il car il l'a bien méritée.

La passerelle d'Hammam-Lif
 Un de nos lecteurs nous demande si nous allons faire le mort devant la prétention de l'administration de faire payer la passerelle d'Hammam El Lif par les voyageurs autres que ceux partant de la localité ?
 « Si on entre dans cette voie dit-il il n'y a pas de raison, pour qu'on ne l'emploie point pour la nouvelle gare de Tunis, pour celle de Maxula-Radès, devenue notablement insuffisante et d'autres lieux.
 « Puisqu'on y est, pourquoi ne pas faire payer aux voyageurs toutes les transformations des gares ? Ici, ce sont les W.C. qui laissent à désirer : Zou, un impôt ; là, un quai à marchandises, zou, un autre impôt, ailleurs n'importe quoi dont le voyageur devra faire les frais.
 Ce n'est plus de l'administration honnête, c'est du brigandage. »

Nous laissons à notre correspondant la responsabilité de ses expressions mais nous ne pouvons nous empêcher de trouver que le gouvernement abuse en voulant faire payer cette passerelle aux voyageurs.
 Les caisses de l'Etat sont-elles si vides qu'on n'y trouverait pas les quelques billets de mille nécessaires à l'édification de cette passerelle ?
 Et avec notre excellent confrère le "Journal de Tunis" nous demandons si la taxe doit être maintenue, ce qui sera criant, que'elle ne s'applique qu'au départ d'Hammam El Lif, par les voyageurs de cette gare, les autres n'ayant rien à voir dans cette question qui n'intéresse que les habitants de cette localité et pas tous encore !

LES QUESTIONS QUE L'ON POSE
 l'affaire des Allemands reçus à Monaco
 6297. — Le sénateur M. Jean Philip, a demandé à M. le président du conseil, ministre des affaires étrangères, si le Gouvernement français a été informé que des personnalités, appartenant à une nation ex-ennemie, auraient été reçues officiellement par le représentant d'une

principauté enclavée dans le territoire français. (Question du 8 avril 1924).
 Réponse. — Il est inexact que des personnalités appartenant à une nation ex-ennemie aient récemment débarqué dans une principauté enclavée dans notre territoire et aient été reçues officiellement par le chef de l'Etat. Une navire battant pavillon de la République de Panama, qui avait à son bord de nombreux Allemands, a bien relâché récemment dans la principauté mais aucun d'entre eux n'a été autorisé à débarquer non plus que les personnes dépourvues de passeports réguliers. (D.P.S., 3 juin 1924).

Anis **BERGER**
 Claude
 184, Boulevard National - MARSEILLE

Administration des habous
AVIS

L'administration porte à la connaissance du Public que les affiches relatives aux locations des immeubles ruraux, habous publics et privés, sont placardées à la Djamaa des habous, 55 rue de l'église, à Tunis, et dans les principaux centres de l'intérieur, Bizerte, Béja, le Kef, Mateur, Médjéz-El-Bab, Soliman, Tébourba, etc. etc...
 Elles mentionnent les jours, lieux et heures des adjudications. Béja et Bizerte à partir du 12 août courant ; Tébourba le 15 ; Mateur le 16 ; Soliman le 21 ; les enchères continueront pour la banlieue de Tunis le 18.
 Pour les autres circonscriptions consulter les affiches.
 Les enchères se poursuivront jusqu'à épuisement des propriétés mises en location.
 Pour plus amples renseignements s'adresser à l'administration des Habous à Tunis et aux bureaux de l'intérieur.
 Le Président
 C. SFAR

Korbous
 Saison du 15 Novembre au 15 MAI
 Etablissement Thermal, avec masseurs diplômés sous la Direction de M. le Docteur Caillon
 Prix de pension par jour, comprenant chambre petit déjeuner du matin, déjeuner et dîner (sans vin)
 Hôtel des Thermes : 25 à 27 frs
 Hôtel des Sources 20 frs.
 Location de villas et d'appartements.
 S'adresser aux bureaux de la Compagnie à Korbous même sans qu'il soit besoin d'aucun intermédiaire d'aucune sorte.
 Restaurant Cachir.
 Transports automobiles en autocar de la Maison Albert Bonar 4 avenue de Carthage Tunis
 Départ à 8 h. du matin

NE PAS OUBLIER QU'À BIZERTE
 C'est au TERMINUS-HOTEL qu'on mange bien
 Demandez partout les
Apéritifs LICARI
 Le meilleur marché de tout Tunis
GALERIES SIMON
 TUNIS - 8, Rue d'Italie, 8 - TUNIS

A vendre Hotel bien achalandé dans ville intérieure. Nombreux matériel, bénéfices importants s'ad. au bureau du journal.
 A vendre à St-Germain, jolie villa de 4 pièces, veranda, (construction légère) eau de Zaghouan, joli jardin - prix intéressant - s'adresser au bureau du journal.

Brevet Tunisien N° 1927
 Monsieur le Docteur Hans Grossmann, chimiste à Zurich propriétaire du brevet Tunisien d'invention N° 1927 du 27 Septembre 1921, pour : Allumeur avec corps combustible et matière fulminante s'allumant par frottement et machine pour sa fabrication. "désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.
 Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, Ingénieur Conseil, 20 rue de Russie, à Tunis

Maison de Pyrotechnie
 Fondée en 1888
Paonessa Père & Fils
 Artificiers
 Inventeurs de Projectiles de Guerre
 Fondateurs de S.A. le Bay et de la ville de Tunis
 Ateliers à Bizerte - Magasin de vente : 3, rue de Bizerte
 Vente et location d'articles d'illuminations et de décorations drapées françaises et internationales de toutes dimensions sur commande, entreprise d'illuminations électriques pour les Fêtes Publiques et privées
TRIBUNES EN LOCATIONS
 Téléphone : 4.30

Brevet Tunisien N° 1738
 La Sété : International de Lavand Manufacturing Corporation Limited, au Canada, propriétaire du brevet Tunisien d'invention N° 1738, du 3 septembre 1920, pour : "Perfectionnements apportés aux procédés et aux appareils de fabrication de tuyaux, segment de piston et autres pièces en métal par des moyens agissant par la force centrifuge développée par rotation" désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.
 Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, Ingénieur - Conseil à Tunis, 20 rue de Russie.

Administration des Habous
AVIS
 Il est donné avis au public que l'adjudication de l'henchir Bordj Es-Sanehaji habous M'haoued qui a été annoncée sur le premier avis des habous privés pour jeudi 7 août courant, a été remise pour jeudi 14 du même mois, par suite d'une erreur commise à propos de la contenance de l'henchir en question, qui a été annoncée comme étant de 250 hectares, alors qu'elle est de 600 hectares environ
 Le Président
 C. SFAR

Le lait **BERNA** est le plus concentré riche suisse en crème

C'est le plus cher mais le meilleur
 Dépositaires: 3 rue des Belges - Tunis

PHARMACIE BLOCH
 4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
 Pharmacien de 1^{re} classe
 de l'Université de Montpellier
 Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
 Téléphone 553

POUR VOS TRACTEURS
POUR VOS AUTOS
 N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 20 ans. **Comptoir Général des Produits Lubrifiants**. Av. J.-Ferry - Tunis

Raymond Valensi
 INGÉNIEUR ARCHITECTE
 22, rue de Russie - TUNIS
 Dépôt de Machines Agricoles
 41, Rue Al-Djazira

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX
 Documentation la plus complète et la plus variée
EXCELSIOR
 GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 20 cent.
 Abonnements : 3 mois 54 frs 66 frs 84 frs
 Colonies françaises... 18 frs 24 frs 30 frs
 Spécimen franco sur demande. L'abonnement 20 rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5770), demandez le titre et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes.
DIMANCHE-ILLUSTRÉ
EXCELSIOR-DIMANCHE
 Magazine illustré en couleurs
 16 pages... 25 cent.
 Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRÉ : 6 MOIS UN AN
 Colonies françaises... 6.50 12 frs

Maisons Recommandées
TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.
PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — **Boccaro et Nizard** — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.
Mercurerie Parisienne — Jacques Bismuth — Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt de gant "Perrier", — paraphes "Revel" et parfumerie "Aryse" Fournitures complètes pour couturières.
Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Sousse Tunisie — Adresse télégr. : Mohameds Ellamti - Sousse.

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Au Combray, 5 et 7, rue d'Anquetière et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis
Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia — Tunis
J. & A. BEMBARON, Vente, échange et location de Pianos.
Entreprise Générale des Travaux Electriques — A. Minaud (et Fils, ancien) Aucouturier-Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guénot — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.
Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montera et Garcia, — Téléph. 24.17 - 1 R, Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros détail.
SEMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourse Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE EUX, propriétaire - Sousse-Tunis — Consommations de premier choix - Liqueurs de marque.

Droguerie de la Poste — S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques etc.
MANSOUR BEN GEMAA — Shyp Chandier — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie — Maison fondée en 1900
MAURICE AZERM 11, rue d'Italie et 11 Sadikia Tunis — Télégr. AZERM Tunis — Téléph. 8.48 - Quincaillerie - Ferronnerie-articles de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

Les GALERIES PARISIENNES Alphonse Licari, pp^{tes}, 1, Place Pichon - Sousse — Chaussures - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - A. telier de Modes — Maison de toute confiance
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris, avenue de France - Tunis — Brami frères et Cie, pp^{tes}.

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.
Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.
Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.
Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 17, Avenue de France — Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Grand Hôtel de France — Premier ordre — L. deLacroix, propriétaire — Sousse (Tunisie).
JAMAIS rien ne vaudra MAUD
 L'Eau et la Poudre de riz
 Madame Maud Euvé Hyères (Var)

IMP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS
 Le Gérant : E. LUMBROSO

Comptoir National d'Escompte de Paris
 Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
 AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - Sfax - SOUSSE MONASTIR
 Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Escompte et recouvrements
 Toutes opérations de Banque toutes opérations sur titres
 Location de compartiments de **COFFRES - FORTS**
 DÉPÔT DE COLIS

Fabrique de Lits
 en tous genres et de tous systèmes (Maison Française)
 Expédition à l'Intérieur
V. LELLOUCHE & Cie
 MAGASIN : 16, Rue Bab Souika, 16 -- TUNIS
 Téléphone : 9.41

VÊTEMENTS
J. BELL
 5, Rue d'Italie, TUNIS
 Un complet signé **J. BELL** est une merveille d'élégance
 Le meilleur marché de tout TUNIS

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE
 Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
 « LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.
 SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
 S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICLI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79
 Agent Général et inspecteur de la Cie

C^{ie} Générale Transatlantique
 Services Maritimes de la Méditerranée
 AGENCE DE TUNIS
 Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
 Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN
 DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)
 BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
 Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne
 de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
 La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
 Cie Touache - Paquebots - Poste Français
 Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624
 AGENCE DE TUNIS
 Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
 Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
 L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{de} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI
 USINE À VAPEUR
 Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
 Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernst Licari
 Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille or, Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours ris 1900

Aux Armes & Munitions de France
 Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
 Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
 Téléphone 80 — Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

- RESTAURANT DU JAPON -
G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires
 — 7, Rue Amilcar — TUNIS —
 Service à la Carte — Repas sur commande — Fraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
 Procédés et brevets A. NOBEL
PELLET César, Agent
 DÉPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
 Dynamite Gomme A et N - 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télégr. : PELLE T - Tunis

L'Huile qui graisse le plus
« Vacuum Mobiloil »
 Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
 Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
 5, Rue Saint-Charles — TUNIS
 Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
 POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
 Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
 Siège Social à Paris : 51 et 56 Rue de Provence
 Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, Sfax
 Principales opérations
 Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et excasements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encasements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
 correspondants sur toutes les places de France et l'Etranger

Office Français Immobilier et Commercial
 « Assurances »
 (20^{me} ANNÉE)
 28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.
Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.
 L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.
 Nos "PETITES ANNONCES" rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Maison R. WALLUT & Cie
 (R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)
 99, Rue de Portugal - TUNIS
 Machines Agricoles et Industrielles
 des Premières Marques
 TRACTEURS & MOTO-CHARRUES
 Catalogues et Références Franco sur demande

Banque de Tunisie
 Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
 Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
 Succursales à BIZERTE, SOUSSE et Sfax
 Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque.
 Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
 Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
 Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
 Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
 BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia |
 Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS